

REGLEMENT PARTICULIER U11

Art 1 : Généralités

Les joueurs participant à la rencontre doivent être obligatoirement licenciés et inscrits sur l'e-marque.

~~Le coach n'est pas obligé d'être licencié. Dans ce cas, il devra inscrire ses noms et prénoms et écrire licence O.~~

Pour permettre la meilleure protection possible de nos enfants, la licence Coach/Entraîneur devient une obligation avec une aptitude médicale. En effet la licence permet à la FFBB, l'interrogation automatique et systématique du Fichier des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJAIS).

Pour participer aux différentes épreuves sportives, toute personne physique, joueur, ~~coach~~, entraîneur, arbitre, officiels de table de marque, délégué de club, doit être titulaire de la licence FFBB correspondant à sa fonction et validée pour la saison en cours.

Un coach mineur doit être accompagné d'une personne majeure référent.

Les joueurs doivent participer à chaque période durant la rencontre.

Equipe mixte possible (voir Art 4).

Un joueur ne peut effectuer qu'une rencontre par week-end.

Art 2 : Temps de jeu et terrain

4 périodes de 8 minutes décomptées avec une pause de 1 minute entre chaque période, sauf pour l'intervalle entre les périodes 2 et 3 qui sera de 5 minutes.

Un temps mort par quart temps et par équipes. Les temps morts ne sont pas cumulables d'un quart temps à l'autre.

Changement de côté de terrain à la mi-temps (à la fin de la 2^{ème} période).

~~Le match se déroule sur un terrain de 28mx15x ou 26mx14m.~~

Les paniers sont à 2m60 de hauteur.

Le ballon est de taille 5.

L'échauffement aura une durée de 10 minutes maximum.

Art 3 : Décompte des points

Chaque panier réussi vaut 2 points.

Chaque lancer franc réussi vaut 1 point.

Pas d'affichage du score au tableau, seulement le temps de match. Si affichage, celui-ci ne doit pas dépasser 20 points d'écart.

~~Pas de match nul. Autant de prolongations de 2 minutes que nécessaire.~~

Match gagné = 2pts

Match nul = 1 pt

Match Perdu = 1pt

Il n'y a pas de classement lors des rencontres.

Art 4 : Participation en 4 contre 4

~~Idealement~~ Les équipes devront être de 8 joueurs **maximum**. ~~ne pas dépasser 10.~~

Les rencontres se joueront **obligatoirement** en 4 contre 4, ~~le 5 contre 5 est interdit.~~

L' E-marque obligatoire.

Les équipes mixtes sont possibles :

*2 garçons maximum sur le terrain en même temps en catégories U11F.

*2 filles maximum sur le terrain en même temps en catégories U11M.

Art 5 : Remplacement

Les remplacements à la volée sont interdits. Ils doivent se faire sur chronomètre arrêté.

Le coach est responsable des remplacements.

Art 6 : Règles MINIBASKET

Le club recevant assurera l'arbitrage, la tenue de table et un **délégué de club majeur** sera présent lors de la rencontre.

Tous devront être licenciés.

Avant chaque rencontre, une courte réunion aura lieu entre le délégué de club, les deux coachs et les arbitres. Le code de jeu sera appliqué mais adapté au niveau de jeu proposé.

L'arbitrage devra être pédagogique.

Le coach est responsable de son équipe. Il se tient dans sa zone de banc et donne des conseils à ses joueurs de façon posée. Il se comporte de manière courtoise avec les officiels Arbitre, les Officiels Table de Marque, les adversaires et le public. Tout débordement manifeste pourra entraîner son exclusion et devra faire l'objet d'un rapport au Comité.

Le match commence par un entre-deux puis chaque période commence par une situation d'alternance.

Afin de développer le jeu rapide, les arbitres ne toucheront pas le ballon sur remise en jeu en zone arrière

L'arbitre touche le ballon sur toutes les fautes

Seules les règles de temps suivantes seront appliquées : ~~3''~~ et 5''

Il faut retenir ces règles de bases et siffler les évidences.

- **La sortie de balle** : Respecter les limites du terrain
- **Le marcher** : Avoir une certaine tolérance selon le niveau des enfants
- **La reprise de dribble** : Après avoir arrêté de dribbler, on ne peut pas dribbler à nouveau
- ~~Le porter de balle~~ : La main ne doit pas se trouver sous le ballon
- **Le retour en zone**
- **Le contact** : (Règlement FFBB)

* Quand j'attaque ou je défends, je n'ai pas le droit de tenir, pousser, bousculer, etc.... mon adversaire

* J'ai le droit pour défendre de me déplacer face à lui et de le gêner. Un contact avec mon torse est autorisé à condition de pas le faire en avançant vers lui.

* Je ne peux pas créer de contact avec mes bras, mes épaules, mes hanches ou mes jambes.

* Quand j'attaque, je ne peux pas heurter mon adversaire au torse ni étendre mes bras pour le tenir à distance.

Expliquer au joueur fautif si nécessaire.

La rencontre se terminera par un geste amical entre les enfants des deux équipes et entre les enfants et les officiels.

Elle sera suivie, ~~dans la mesure du possible~~, d'un goûter rassemblant les deux équipes, les coaches, les arbitres, les Officiels de Table de Marque et les parents.

L' e-marque devra être envoyée au Comité Départemental pour le lundi soir 23h59 maximum suivant la rencontre.

L'e-marque sera examinée par la Commission MINIBASKET pour :

- Vérifier que les joueurs sont licenciés (qualification et sur-classement)
- Vérifier que les équipes sont dans la bonne formule de compétition (écart au score)

Ce règlement a été adopté par le comité directeur en vote électronique du 01 septembre 2025.

Contact : minibasket@basketmayenne.com

